



**Chutes de Blocs**  
**Risques Rocheux**  
**Ouvrages de Protection**

**Séance 4 « Hiérarchisation / Priorisation »**

**29/06/16, Grenoble**



*Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche  
pour la Prévention des Risques Naturels*



# Contexte

## Suivi du patrimoine

- Réalisation de visites cycliques et hors cycles
  - Visite détaillées tous les 6 ans
  - Visites intermédiaires espacées au maximum de 3 ans (annuelle sur EFPB)
  - Visites particulières espacées au maximum de 3 ans
  - Visites d'expertise régionales ou nationales sur désordres importants ou incident
  - Etudes sous-traitées (Bureau d'étude externe)
- Suite à ces visites, des préconisations d'entretien ou de régénération sont émises d'urgence diverses:
  - U0: jusqu'à 1 an
  - U1: jusqu'à 6 ans
  - U2: supérieure à 6 ans.



# Contexte

## Organisation du traitement des travaux

- Détermination du risque (BE et interne):
  - Détermination de l'aléa (Intensité et occurrence) : BE ou interne
  - Détermination du risque ferroviaire (délai technique de travaux): Interne
- Priorisation au niveau national, d'un tronçon de ligne ou à l'échelle de l'ouvrage
- Programmation des travaux



# Opération d'entretien

- Le montant total approximatif : 7 à 10 M€ par an (tout type d'ouvrage confondu).
- La hiérarchisation des opérations d'entretien est réalisée en premier lieu en fonction de leur impact sur la sécurité des circulations.



# Opération de régénération

- Le montant total approximatif : 40 M€ + Compte incident
- Urgence 1 et 2 : difficulté de mise en cohérence du délai d'occurrence pour la détermination de l'aléa par les BE avec celles évaluées en interne (impact sur l'urgence des travaux).
- Outil de priorisation en cours de réflexion => « Base cotation »
  - Couple Intensité Occurrence (analyse du risque – prise en compte du risque de l'atteinte de l'infrastructure )
  - Facteurs aggravants en lien avec les enjeux de l'infrastructure ferroviaire



# Et si les travaux ne sont pas réalisés à échéance ?

- Mises en places de mesures différées sur urgence à enjeux sécurité
  - Visites
  - Limitation temporaire de vitesse
  - Surveillance



# Diagnostic de tronçon

- Particularité : diagnostics demandés pour différents enjeux
  - Ligne circulée à plus de 160km/h
  - Tronçon incidentogène (même type de désordres ou tout désordres confondus)
  - Défaut de régénération sur ligne à fort ou à faible enjeux
  - Régularité
  - Modernisation de ligne
- Préconisations avec priorisation
  - Sécurité assurée quelque soit le niveau de financement (CPER, SNCF, ...)
  - Limitation de l'impact « minutes perdues » recherchée
  - Performance de la ligne adaptée (mise en place de limitation de vitesse, entretien renforcé, etc....)